REPUBLIQUE DU SENEGAL

---

PRIMATURE

# DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MOUSTAPHA NIASSE - PREMIER MINISTRE DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE

---

DAKAR, LE 20 JUILLET 2000

**Monsieur le Président,**
**Honorables députés,**
**Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs et Représentants des Organisations internationales ,**
**Mesdames, Messieurs,**

Le 19 mars de l'An 2000, par la voie des suffrages, dans la démocratie et dans la transparence, sans haine et sans violence, les Sénégalais ont voté et ont produit, avec l'aide de Dieu, l'alternance à la tête de notre pays.

Ce jour là, dès la clôture du scrutin, et à mesure que les résultats des différents bureaux de vote étaient rendus publics par les médias, le monde entier comprenait qu'un changement historique était en train de se dérouler au Sénégal.

Dès le lendemain, les Sénégalais avaient acquis la conviction qu'ils avaient élu, à une majorité incontestable, Maître Abdoulaye Wade, Secrétaire général du Parti Démocratique Sénégalais et candidat du Front pour l'Alternance, comme troisième Président de la République du Sénégal.

Les conditions dans lesquelles cette alternance est survenue, le cadre dans lequel elle a été organisée ainsi que les modalités pratiques de sa mise en œuvre méritent d'être soulignés et salués comme la manifestation d'un événement majeur dans l'histoire de notre pays. L'Afrique et le monde entier en auront été les témoins.

Notre pays, le Sénégal, aujourd'hui est sorti incontestablement renforcé de cette victoire, qui est celle de la démocratie, à l'issue des élections présidentielles de février-mars 2000. Les Sénégalais ont retrouvé espoir et confiance en l'avenir. Cet espoir, nous voulons qu'il ne soit pas déçu.

La République, une et indivisible, une fois installée une équipe de ministres autour du Chef de l'Etat nouvellement élu, a poursuivi son chemin, dans la permanence, dans la rigueur et dans l'intangibilité des principes qui fondent et régulent le fonctionnement de la puissance publique qui a repris le

Le nouveau gouvernement met l'accent sur cet effort et l'entreprend non seulement pour reconstruire ce qui a été détruit ou largement compromis, mais, surtout et encore, il est décidé à réaliser l'édification d'un processus de développement volontaire réaliste et conséquent.

C'est dans cet esprit que la Déclaration de Politique générale dont le texte vous a été présenté s'est voulue le condensé de nos espoirs et de nos engagements partagés.

Les idées qu'elle contient, les paramètres qu'elle projette, les éléments de programme qu'elle porte et les ambitions qui en constituent l'ossature essentielle, se sont inspirés en toute honnêteté des traditions sénégalaises et des aspirations légitimes que le peuple souverain a ressenties et exprimées, hier, aujourd'hui. Il en fera de même demain.

Nous prions Dieu de continuer d'inspirer ceux qui dirigent les hommes en les conduisant vers les allées radieuses de la justice républicaine, et aussi au milieu des vallées fertiles et abondantes de la générosité, et enfin aux sommets de l'élévation morale où s'ouvrent les cœurs et les esprits pour créer et protéger la paix et la concorde. Car le penseur a dit que ceux qui ont le cœur habité par l'amertume ne peuvent guider les hommes.